



FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES

JOURNÉES
EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE 2016

Vers de nouvelles porosités vertes: du Palais Wilson à la place des Nations

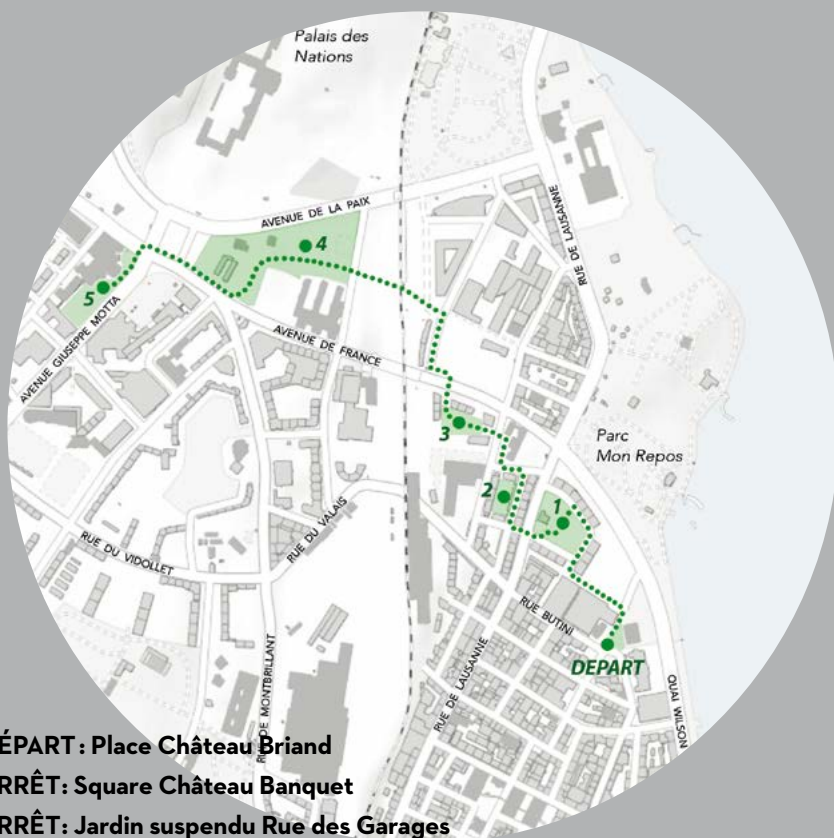
Plan des zones et liaisons de verdure annexée au rapport de la Commission d'étude de 1948



Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016
à 10 h et 14 h 30, durée 2 h

La thématique suisse *Oasis des villes, oasis des champs* des Journées européennes du patrimoine offre l'occasion à la Fondation Brillard Architectes de proposer au public genevois une exploration critique des espaces ouverts de sa ville. Marcher ensemble pour découvrir les vertus de la porosité urbaine est ainsi un pas de plus vers la transition écologique, renforcée par les valeurs culturelles d'un patrimoine toujours vivant.

Panos Mantziaras, directeur



DÉPART : Place Château Briand

- 1 ARRÊT : Square Château Banquet**
- 2 ARRÊT : Jardin suspendu Rue des Garages**
- 3 ARRÊT : Square foyer Sécheron**
- 4 ARRÊT : Campagne Rigot**
- 5 ARRIVÉE : Jardin de l'O.M.P.I.**

FONDATION BRAILLARD ARCHITECTES

16, rue Saint-Léger, CH-1205 Genève

tel + 41 22 311 17 17, info@brillard.ch - www.brillard.ch



Locus amoenus

Le plan directeur de 1935 – développé alors que Maurice Braillard est à la tête du Département des travaux publics – établit en réseau les surfaces piétonnières de la ville. Ce faisant, il crée une trame verte qui met en valeur son patrimoine naturel et paysager. Les plans d'urbanisme successifs vont en perpétuer le principe à l'image du rapport de la Commission d'étude de 1948 auquel est annexé un « plan des zones de verdure de l'agglomération future ». Tant et si bien que la préconisation « de pouvoir se rendre par des liaisons, du centre-ville à la périphérie et d'un parc à l'autre » est, au fil du temps, devenue plus qu'une simple esquisse. C'est aujourd'hui un début de réalité dont nous pouvons percevoir l'empreinte sur le territoire genevois.

Il faut dire que dans le cadre d'une politique urbaine orientée vers la durabilité, le concept est pertinent, plus que jamais. L'exigence de densification qualitative et de développement de la mobilité douce qui en découle appellent en effet un réseau structuré d'espaces verts et de cheminements piétonniers de qualité. Des enchaînements d'espaces libres qui dessinent une porosité contribuant à l'identité des lieux et condition *sine qua non* d'appropriations multiples et d'hybridations programmatiques; activités de détente, rencontres et échanges entre citoyens.

La traversée verte que nous empruntons est encore en partie *in statu nascendi*. Mettant en valeur des espaces ouverts, elle part d'une place urbaine pour aboutir à une vaste esplanade. Chemin faisant, elle traverse deux jardins collectifs dont un suspendu, un préau d'école, une vaste cour ouverte et arborisée. Elle enjambe ensuite les voies du train grâce à une étonnante passerelle piétonnière coudée, puis elle traverse un ancien domaine patricien appelé à devenir un parc urbain. Elle aboutit enfin à la place des Nations qui est bordée, sur un de ses côtés, par le jardin de l'OMPI. Ainsi cheminer du Palais Wilson au Palais des Nations est un signe de la construction (sinieuse et négociée) de la paix dans la cité. Une paix qui passe autant par de puissantes organisations internationales que par les échelles apaisées au sein de l'espace urbain. Le tout renvoyant à la vision prospective d'un *locus aemonus* conjuguant les valeurs de l'esthétique, de l'usage et de la citoyenneté.

Paul Marti, chargé de recherche Fondation Braillard Architectes

1 Square Château-Banquet (1953-1957)

Jardin collectif

Maurice, Pierre et Charles Brailard (bâtiments),
Bernard Muller (architecte paysagiste)
2-26, parc du Château-Banquet

Implanté sur le site d'une ancienne campagne patricienne du XVII^e siècle, le square Château-Banquet bénéficie d'une situation d'exception. Il occupe un emplacement stratégique à l'entrée de la ville, à l'intersection entre les rues de Lausanne et l'avenue de France. Sa parcelle, richement arborisée et en pente douce vers le lac, offre par ailleurs une vue dégagée sur la rade et les grands parcs de la rive gauche.

Sa morphologie quadrangulaire formée d'immeubles hauts autour d'un jardin collectif s'inscrit dans la suite d'opérations emblématiques comme le square du Mont-Blanc (vers 1850) ou les squares de Montchoisy (1927-1933).

L'aménagement paysager du jardin central qui intègre des arbres anciens (cèdre bleu, séquoia, marronnier) prolonge les parcs du bord du lac. On retrouve ainsi les amples dégagements sur le panorama lacustre cadrés par des massifs d'arbres et charmilles formant rideau et faisant contraster, dans un jeu d'ombre et de lumière, des zones plus éclairées - les parterres - et des passages ou limites plus sombres - les bosquets. Cette première grande échelle se combine toutefois avec une échelle d'intervention plus restreinte. Murets de soutènement en pierres sèches, massifs d'arbres bas de différentes espèces locales (marronnier, bouleau, frêne, érable) et étrangères (érable pourpre du Japon, érable pleureur, cèdre, catalpa), chambres vertes bordées de bancs en pierre, cheminements dallés sinueux avec des marches déterminent des situations variées. Ainsi, l'ensemble se donne également à lire comme un paysage pittoresque plein de surprises qui invite les visiteurs alternativement à la découverte et au repos.



*Vue aérienne du square
Château-Banquet
photo G. Schmocker*

2 Jardins suspendus de la rue des Garages (1912-1932)

Jardin collectif

Pierre Deléamont, Maurice Braillard et Louis Vial, Peyrot & Bourrit,
Jean Camoletti

75-97, rue de Lausanne - 2-4, rue du Valais - 2-12, avenue Blanc -
3, rue Dejean - 4, rue Dentand

L'opération dont participent les jardins suspendus de la rue des Garages s'inscrit dans une période d'intenses recherches en matière d'urbanisme. Dans son livre *Pour la Grande Genève*, paru en 1927, Camille Martin plaide ainsi pour une « Genève nouvelle, plus aérée, plus salubre et plus agréable à contempler que son aînée, la Genève du XIX^e siècle ». Dans le cas présent, le projet a toutefois dû composer avec une armature urbaine définie au début du XX^e siècle correspondant au réseau des rues. Mais l'évolution n'en reste pas moins sensible : la nouvelle forme urbaine qui répond aux impératifs de la ville « moderne » repose ici, comme dans l'opération de référence des squares de Montchoisy, sur l'abandon du système de cours fermées au profit d'une morphologie de grands îlots ouverts sur les angles.

La cohérence du schéma d'implantation, son originalité et son caractère achevé, ainsi que le traitement unitaire des volumes - harmonie du traitement des surfaces, des socles et des gabarits - confèrent à cet ensemble une valeur urbaine et architecturale qui ne va pas sans rappeler les expériences autrichiennes de l'entre-deux-guerres, en particulier le monumental Karl Marx Hof.



Plan du jardin suspendu et
des rez-de-chaussée des immeubles

3 Square foyer de Sécheron (2006-2011)

Place publique et jardin collectif

MPH architecture Lausanne (plan d'ensemble, immeubles HBM),
Thomas Seiler Zurich (immeuble de logements coopératifs), Luscher
architectes Lausanne (établissement médico-social), BFIK Fribourg
(maison de quartier, crèche)

17, 19, 19A, 21A, 21B, avenue de France - 5 à 11, avenue Blanc

L'opération foyer Sécheron a été réalisée sur la parcelle en pente douce vers le lac de la villa Blanc aujourd'hui démolie. De cet ancien domaine suburbain, il subsiste plusieurs arbres remarquables : un platane, un bouleau et un tilleul.

En 2003, la parcelle est acquise par la Ville de Genève en vue de créer un nouveau pôle quartier en communication avec les ensembles voisins et propice aux relations sociales. Le programme prévoit des logements sociaux de type familial et des logements coopératifs, des commerces, mais aussi un espace de quartier comportant crèche, ludothèque, restaurant scolaire, locaux pour adolescents et aînés, salle polyvalente et, enfin, un établissement médico-social (EMS).

Le projet lauréat, en 2004, du concours organisé par la Ville, adopte le parti d'une construction en couronne d'îlot. De manière générale, le motif récurrent, en plan comme en élévation, du parallélépipède irrégulier à angles vifs reprend la géométrie de la parcelle et le caractéristique pan oblique du talus de l'avenue de France. De manière plus focalisée, le développement continu des façades en béton strié de couleur verte et aux percements réguliers rythme la perspective des rues. Dans

le même temps, l'unité du lieu est mise en exergue : les immeubles disposés sur les angles, les volumes biaisés reproduisant le tracé des rues encadrantes délimitent, au cœur de l'îlot, un square dont les échancrures offrent des échappées sur le quartier et le paysage.



*Plan des aménagements
paysagers*

4 Campagne Rigot (1763 - 1807)

Parc public

Jean-Louis Bovet (maison de maître),

Office du patrimoine et des sites Ilfex Lyon (aménagement paysager)
14, avenue de France - 9-11, avenue de la Paix

Issue de morcellements successifs d'un vaste domaine de plaisance dont l'origine remonte à la fin du XVII^e siècle, la campagne Rigot est aujourd'hui un territoire en attente, une sorte de friche verte, de surcroît partiellement occupée par la construction temporaire de l'Opéra des Nations. Mais elle représente également un patrimoine vivant en ce sens que les plantations et les vestiges d'aménagements anciens doivent, à terme, être réhabilités. Ceci afin de répondre à des usages sociaux en lien avec la mue du quartier avoisinant.

Dans ce but, l'Office du patrimoine et des sites a établi un « plan idéal » dont la réalisation, par phases, reste toutefois tributaire des finances publiques. Ce plan prévoit la réhabilitation de la maison de maître du XVIII^e siècle, le réaménagement du jardin, l'établissement d'une zone humide et d'un potager, la replantation d'un mail arborisé ou encore, le long de l'avenue de France, la création de vergers.

Le projet s'apparente à une réinvention créative: d'une part réhabilitation d'éléments préexistants, d'autre part mise au point d'entités qui réinterprètent, de manière contemporaine, un dispositif paysager qui porte la marque de réaménagements successifs et partiels:

- le double mail d'arbres est établi en référence à celui remontant à la fin du XVII^e siècle,
- les salles d'arbre orthogonales rappellent l'aménagement en jardin français de 1763-1765,

- les massifs d'arbres, clairières, prairies hautes, cheminements sinueux et autres étangs font référence à l'aménagement en jardin anglais du début du XIX^e siècle.



Plan idéal pour la campagne Rigot

5 Jardin de l'O.M.P.I. (1974-1978)

Pierre Braillard (bâtiment),
Roberto Burle-Marx (jardin)
34, chemin des Colombettes

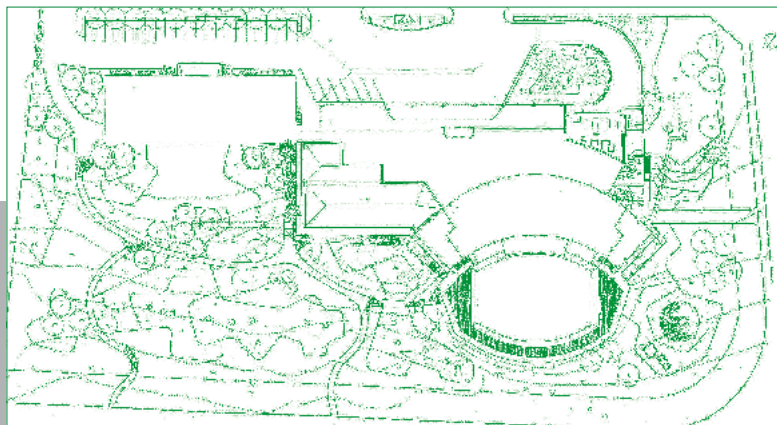
Le jardin de l'OMPI établi sur un fragment d'un ancien domaine patricien est l'œuvre de Roberto Burle-Marx, un artiste plasticien prolifique, céramiste et poète, mais surtout l'un des paysagistes les plus influents du XX^e siècle. Établi à Rio de Janeiro, il y est l'auteur de nombreux projets d'aménagements extérieurs importants comme la place Salgado Filho, le parc Flamengo, les jardins du musée d'Art Moderne, la promenade de Copacabana.

Le jardin genevois est, pour sa part, une réalisation d'échelle restreinte. Qui plus est, il a subi, au fil du temps, plusieurs amputations suite à l'extension des bâtiments.

En dépit de ce caractère fragmentaire, nous y descellerons des caractéristiques saillantes de l'art du jardin tel que pratiqué par Burle-Marx.

D'abord, l'intérêt pour le paysage autochtone et le souci de contextualisation qui en découle. Cet intérêt se manifeste dans le respect de l'identité biologique locale et le recours à des espèces végétales indigènes. La référence incontournable est ici le Giardino dei Semplici à Florence: « Un lieu public, où l'on cultivait les plantes natives de climats et de pays tempérés, afin que les jeunes étudiants puissent, en un même lieu, avec facilité et rapidité, apprendre à les reconnaître ».

Ensuite, l'idée de promenade ou encore de rythme et de mouvement comme mode de lecture de la composition. La jouissance du jardin ne s'opère pas depuis un ou plusieurs points de vue fixes, mais le long d'un parcours qui propose des découvertes multiples: asymétries, collages, décalages, cheminements sinueux créent une continuité rythmique proche des expériences spatiales de l'architecture moderne ou de séquences cinématographiques.



*Plan de
l'aménagement
paysager*